



À l'occasion de la rencontre du Conseil général du 29 avril 2017, 84 délégués provenant de 56 commissions scolaires étaient présents. À ces délégués se sont ajoutés 21 présidents de comités de parents ou commissaires parents.

## CONSEIL GÉNÉRAL

### 1. Élections

Les mises en candidature doivent être déposées **avant le 18 mai**. Voir le lien suivant pour toutes les informations : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/elections-ag.html>

### 2. Planification stratégique

#### 2.1 Bilan 2011-2017

Les délégués avaient reçu des outils pour faire état des activités des cinq dernières années. Ils ont pu également échanger localement pour connaître la perception des parents sur la réalisation des activités au cours des cinq dernières années. Ceci a donc permis aux délégués, en atelier, de faire le bilan des activités faites au cours des dernières années, afin de rencontrer les objectifs ou répondre aux enjeux ciblés.

#### 2.2 Orientations 2017-2022

Les délégués ont travaillé sur la prochaine planification stratégique 2017-2022. Chacune des tables a été invitée à prioriser des éléments pour chacun des thèmes de la planification stratégique. Les réponses recueillies serviront à présenter une proposition d'orientations lors d'un prochain CG.

### 3. Mise en œuvre du projet de loi n° 105

La présidente informe les délégués que la mise en œuvre du PL 105 se fait graduellement et par étapes, selon l'entrée en vigueur des articles. Comme toute nouveauté, il y a de la résistance au changement, tant au niveau national que local. À cet effet, le ministre a énoncé clairement sa volonté d'en assurer un suivi rapproché pour sa réalisation. Pour plus de détails sur la volonté du ministre, écoutez son commentaire en suivant les instructions suivantes :

- *Commission de la culture et de l'éducation*  
<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cce/mandats/Mandat-37579/index.html>
- Sélectionnez *Étude des crédits budgétaires 2017-2018 du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, volets éducation primaire et secondaire et persévérance scolaire*
- Sélectionnez la vidéo du vendredi 28 avril, vers la 46e minute.

#### 3.1 Guide des bonnes pratiques

La FCPQ sera consultée sur les meilleures pratiques à inclure dans le guide prévu par le PL105. Un atelier a été fait afin de les répertorier et de pouvoir en faire la proposition au moment opportun.

#### 3.2 Règles budgétaires

Par l'adoption du PL 105, de nouvelles pratiques collaboratives ont été mise en place au niveau national. À la suite de l'abolition d'anciens comités, de nouveaux, plus inclusifs, permettent dorénavant à la FCPQ d'y être un partenaire à part entière.

Autre nouveauté, un Guide général sur le financement est aussi rendu disponible pour tous.

Finalement, des mesures dédiées directement aux écoles sont dorénavant prévues clairement dans les budgets des commissions scolaires. Présentement en consultation, ces deux documents seront disponibles sous peu, en version finale. Ces mesures dédiées directement aux écoles doivent être visibles et transparentes lors de l'adoption du prochain budget dans chaque conseil d'établissement.

À la suite de ces modifications découlant du PL 105, il est convenu que la FCPQ modifiera son document sur les règles budgétaires pour le rendre conforme. À surveiller.

#### **4. Devoirs à faire**

##### **4.1 Impact positifs à la suite de la mise en œuvre progressive du projet de loi n° 105**

En raison d'un manque de temps, il a été impossible de faire cette activité. Aussi, il a été demandé que chaque délégué informe la FCPQ des impacts positifs visibles depuis l'arrivée des modifications à la loi, **au plus tard le 12 mai** prochain, à l'adresse suivante : [info-PL105@fcpq.qc.ca](mailto:info-PL105@fcpq.qc.ca)

##### **4.2 Plan d'action 2017-2018**

Afin de préparer le Plan d'action pour l'année prochaine, il a été convenu que chaque délégué recevrait sous peu un lien internet afin de faire leurs commentaires et suggestions à ce sujet. À la suite de la compilation des commentaires et suggestions, une proposition sera déposée, tel que requis par les Règlements généraux, lors de l'AGA en juin. Vous aurez **jusqu'au 12 mai** pour compléter le document que vous retrouverez ici : <https://goo.gl/forms/um8whUVZnhpIREAf2>

---

La Fédération des comités de parents du Québec a plusieurs outils disponibles pour tous les parents sur son site Internet au [www.fcpq.qc.ca](http://www.fcpq.qc.ca) Nous sommes également sur Facebook et Twitter!